



Université de Montpellier - DRH

Service recrutement, formation et accompagnement - Bureau du recrutement

Affaire suivie par : Gisèle ARNAL / Chantal CASANOVA / Lucie JONEAU

Tél. 04 67 14 30 48 / 94 09 - ✉ : drh-concours-itrf@umontpellier.fr

Note à l'attention des personnels BIATS titulaires et contractuels

OBJET : CONCOURS ITRF de droit commun et examens professionnalisés réservés (« Sauvadet ») 2017 - CATEGORIES A, B et C

(Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation)

Les autres recrutements (sans concours, sans concours réservés, PACTE, BOE) sont organisés directement par les établissements recruteurs. Le calendrier prévisionnel sera fixé ultérieurement.

**Ouverture des serveurs d'inscriptions :
du mercredi 29 mars 2017 à 12h au mercredi 26 avril 2017 à 12h**

Toujours d'actualité

- Les concours de catégorie B et C sont organisés au niveau académique avec, pour certains concours, la mutualisation de l'organisation en inter-académie (attention ! lors de l'inscription, les candidats doivent indiquer au titre de quelle académie ils souhaitent concourir).
- Le concours de technicien peut être ouvert dans 2 grades : TECH classe normale et TECH classe supérieure et celui d'ingénieur de recherche dans 3 grades : IGR 2^{ème} classe, IGR 1^{ère} classe et IGR hors classe. Pour les autres corps, le concours est ouvert au grade en pied de corps.
- Concours internes : calcul de l'ancienneté de services au 1^{er} janvier de l'année du concours pour tous les corps.
- Pour le concours d'adjoint technique interne, le calcul de l'ancienneté de services publics prend désormais en compte les services militaires en sus des services civils.
- CV et lettre de motivation pour la phase d'admission des concours externes et internes de tous les corps ITRF. Avec une date limite de saisie fixée par chaque centre organisateur de concours, comprise entre un à sept jours précédant la date de l'épreuve orale pour les candidats admissibles.

1- Modalités d'inscription et suivi des candidatures sur le site Internet du Ministère :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24802/s-inscrire-aux-recrutements-i.t.r.f.html>

Vous trouverez également sur ce site un portail d'information sur les concours ITRF :

- la liste des corps, des BAP et des emplois-types,
- les listes nationales des emplois offerts aux concours,
- les conditions et les modalités d'inscription,
- la nature et le cas échéant le programme des épreuves....

Le dossier est à imprimer lors de l'inscription. En cas d'impossibilité d'impression, il est envoyé par le centre organisateur.

L'envoi des dossiers de candidature doit être effectué **par voie postale et en recommandé simple** au centre organisateur du concours

DATE LIMITE d'envoi : 26 AVRIL 2017 avant minuit (le cachet de la poste faisant foi)

Seul un envoi en recommandé permet d'attester du respect de la date limite d'inscription en cas de contestation.

Tout dossier déposé en mains propres, renvoyé en courrier interne, adressé par courriel ou par toute autre voie électronique sera refusé.

2- Les principales conditions de recevabilité

- pas de limite d'âge
- pas de condition de nationalité pour les concours de catégorie A
- être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de la Communauté Européenne pour les catégories B et C (conditions particulières pour certains membres de l'Espace Economique Européen).

• CONCOURS EXTERNES :

- être titulaire des titres ou diplômes requis classés au niveau V pour ATRF principal, au niveau IV pour TECH classe normale, au niveau III pour ASI et TECH classe supérieure, au niveau II pour IGE et pour IGR se référer à la liste ministérielle (doctorat, diplôme d'ingénieur,...).
- les pères et mères d'au moins 3 enfants sont dispensés de condition de diplôme.

• CONCOURS INTERNES (l'ancienneté est calculée au 1^{er} janvier de l'année du concours) :

- catégories A et B : conditions d'ancienneté (de 4 à 7 ans de services publics toutes catégories confondues) et, pour IGR, appartenir à un corps de catégorie A
- catégories C : 1 an de services civils ou militaires
- les candidats doivent être en fonction à la date de la première épreuve.

- **EXAMENS PROFESSIONNALISES RESERVES (« SAUVADET »)** : attention, il faut remplir les conditions de la loi du 12/03/2012 modifiée par la loi du 20/04/2016. Vous pouvez aussi vous rapprocher du service de gestion des personnels contractuels de la DRH.

3- Dossier de candidature

ATTENTION ! N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER JOUR POUR VOUS INSCRIRE !

Avant l'envoi de votre dossier au centre organisateur du concours, certaines pièces du dossier de candidature doivent être renseignées et/ou visées par d'autres services :

Pour les concours internes seulement

- déclaration sur l'honneur → à faire signer par le Président de l'Université
- annexe à l'état des services publics avec descriptif des fonctions (ADT) → à faire signer par votre supérieur hiérarchique
- rapport d'activité (TECH, ASI, IGE, IGR) → à faire signer par votre supérieur hiérarchique + organigrammes structurel et fonctionnel → à faire signer par le responsable du service ou de l'établissement

Pour tous les concours

- justificatifs des formations suivies → récapitulatif individuel des formations suivies à demander à l'Université de Montpellier au bureau de la formation des personnels : drh-formation-personnels@umontpellier.fr
- état des services publics → à faire compléter par les services de gestion du personnel du dernier employeur et à faire signer par le responsable du service de gestion des ressources humaines

A cet effet, vous voudrez bien faire parvenir le plus tôt possible et au plus tard 10 jours avant la date de clôture des inscriptions, pour établissement et visa, l'état des services publics à votre Service de gestion des personnels et le récapitulatif des formations au Bureau de la formation des personnels du Service recrutement, formation et accompagnement à la DRH de l'Université de Montpellier.

Pour les examens professionnalisés réservés

- des pièces spécifiques sont à faire viser par le responsable de l'établissement, par le supérieur hiérarchique et le responsable RH

Le candidat est responsable de l'envoi de son (ses) dossier(s) qui doit (doivent) parvenir complété(s) au centre organisateur dont il dépend avant la date de clôture des inscriptions (cachet de la poste faisant foi). L'envoi en recommandé simple est obligatoire.

4- Informations complémentaires

Vous trouverez sur le site de l'Université de Montpellier à l'adresse suivante :

<http://www.umontpellier.fr/universite/travailler-a-lum/>

une page d'information qui vous donnera accès à différents liens (inscriptions, annales, referens..) et vous permettra d'obtenir la liste et les profils de postes ITRF ouverts aux concours à l'Université de Montpellier.

NB

Vœux d'affectation :

- Concours de catégorie A : saisie des vœux d'affectation par les lauréats : du 6 octobre au 11 octobre 2017, via l'application web LAUREAT-IT.
- Concours de catégorie B et C : vœux formulés par le candidat sur une fiche remise par le centre organisateur du concours au moment de la phase d'admission

Prise de fonctions des lauréats :

ATRF P	: 1 ^{er} septembre 2017
TECH	: 2 octobre 2017
IGR, IGE et ASI	: 13 novembre 2017

Postes ouverts aux concours en 2017 sur l'Académie de Montpellier

BAP	Corps	Emploi-type	Nature	NB postes	Localisation	Centre Organisateur
A	IGE	Ingénieur-e en techniques biologiques	Exa.Pro.Réservé	1	Université de Montpellier	Université Grenoble-Alpes
A	IGE	Ingénieur-e en techniques biologiques	Externe	1	Université de Montpellier	Université Grenoble-Alpes
A	IGE	Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Bretagne-Occidentale
A	TCN	Technicien-ne biologiste	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
A	TCN	Technicien-ne en expérimentation animale	Exa.Pro.Réservé	1	Université de Perpignan – Via Domitia	Université de Perpignan – Via Domitia
A	TCN	Technicien-ne en sciences de la vie et la terre	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
A	ADT	Préparateur-trice en sciences de la vie et la terre	Exa.Pro.Réservé	1	Rectorat de Montpellier	Rectorat de Montpellier
B	IGE	Ingénieur-e en synthèse chimique	Exa.Pro.Réservé	1	ENSCM	Université de Montpellier
B	TCN	Technicien-ne en chimie et sciences physiques	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
B	ADT	Préparateur-trice en chimie et sciences physiques	Interne	3	Rectorat de Montpellier	Rectorat de Montpellier
C	TCN	Technicien-ne électronicien-ne	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
D	IGE	Ingénieur-e d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes	Externe	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Université d'Evry-Val-d'Essonne
E	IGE	Administrateur-trice des systèmes d'information	Externe	1	Université de Nîmes	Université Paris 10 – Paris Nanterre
E	IGE	Administrateur-trice systèmes et réseaux	Externe	1	CINES	INSA de Rouen
E	IGE	Administrateur-trice systèmes et réseaux	Externe	1	COMUE - Languedoc Roussillon	INSA de Rouen
E	IGE	Ingénieur-e en ingénierie logicielle	Externe	1	Rectorat de Montpellier	Université Lille 2
E	TCN	Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	Externe	1	Rectorat de Montpellier	Université Toulouse 3 – Paul Sabatier
E	TCN	Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	Externe	1	Université de Nîmes	Université Toulouse 3 – Paul Sabatier
E	TCN	Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	Interne	1	Université de Montpellier	Université Toulouse 3 – Paul Sabatier
F	IR2	Responsable de la communication	Interne	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Université Paris 9 – Paris Dauphine
F	IGE	Chargé-e de communication	Exa.Pro.Réservé	1	COMUE - Languedoc Roussillon	Université Paris 7 – Paris Diderot
F	IGE	Chargé-e de communication	Externe	1	Université de Nîmes	Université Paris 7 – Paris Diderot
F	IGE	Chargé-e de communication	Interne	1	CROUS Montpellier	Université Paris 7 – Paris Diderot
F	IGE	Chargé-e de communication	Interne	1	Université de Montpellier	Université Paris 7 – Paris Diderot
F	ASI	Assistant-e des technologies de l'information et de la communication	Exa.Pro.Réservé	1	Université de Montpellier	Université Paris 13
F	ASI	Assistant-e des métiers de l'image et du son	Interne	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Université Toulouse 2 – Jean Jaurès

BAP	Corps	Emploi-type	Nature	NB postes	Localisation	Centre Organisateur
F	TCN	Technicien-ne des métiers de l'image et du son	Exa.Pro.Réservé	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Université Paul Valéry - Montpellier 3
G	IGE	Chargé-e d'opérations immobilières	Externe	1	Rectorat de Montpellier	Université Paris 11 - Paris-Sud
G	TCN	Technicien-ne électricité courants fort ou faible	Externe	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
G	TCN	Technicien-ne logistique	Interne	1	Université de Montpellier	Université Toulouse 2 – Jean Jaurès
G	ADT	Électricien-ne courants fort ou faible	Externe	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Université Paul Valéry - Montpellier 3
G	ADT	Opérateur-trice logistique	Interne	1	Université de Montpellier	Université de Montpellier
J	IR2	Responsable de l'administration et du pilotage	Exa.Pro.Réservé	1	Université de Montpellier	Université Grenoble-Alpes
J	IR2	Responsable de l'administration et du pilotage	Interne	1	Rectorat de Montpellier	Université Grenoble-Alpes
J	IGE	Chargé-e d'appui au projet de recherche	Externe	1	COMUE - Languedoc Roussillon	Université Paris 10 – Paris Nanterre
J	IGE	Chargé-e des affaires juridiques	Interne	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Collège de France - Paris
J	IGE	Chargé-e du développement des ressources humaines	Exa.Pro.Réservé	1	Université de Montpellier	Université Paris 11 - Paris-Sud
J	IGE	Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel	Exa.Pro.Réservé	1	COMUE - Languedoc Roussillon	Université Paul Valéry - Montpellier 3
J	IGE	Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel	Exa.Pro.Réservé	1	Université de Montpellier	Université Paul Valéry - Montpellier 3
J	IGE	Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel	Interne	1	Université de Montpellier	Université de Bourgogne
J	IGE	Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel	Interne	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Université de Bourgogne
J	IGE	Chargé-e d'orientation et d'insertion professionnelle	Exa.Pro.Réservé	1	Université de Montpellier	Université Lille 1
J	ASI	Assistant-e en gestion administrative	Exa.Pro.Réservé	2	Université de Montpellier	Université de Nantes
J	ASI	Assistant-e en gestion administrative	Externe	1	COMUE - Languedoc Roussillon	Université de Nantes
J	ASI	Assistant-e en gestion administrative	Interne	1	Université de Montpellier	ENS Cachan
J	ASI	Assistant-e en gestion financière et comptable	Interne	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Université Jean Moulin – Lyon 3
J	TCN	Gestionnaire des ressources humaines	Exa.Pro.Réservé	1	ABES de Montpellier	COMUE - Aquitaine
J	TCN	Gestionnaire des ressources humaines	Externe	1	CINES	IEP de Bordeaux
J	TCN	Gestionnaire financier-e et comptable	Interne	1	Université de Perpignan – Via Domitia	Université de Perpignan – Via Domitia
J	TCN	Technicien-ne en gestion administrative	Exa.Pro.Réservé	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	IPB de Bordeaux
J	TCN	Technicien-ne en gestion administrative	Externe	2	COMUE - Languedoc Roussillon	COMUE - Languedoc Roussillon
J	TCN	Technicien-ne en gestion administrative	Externe	1	Université de Montpellier	COMUE - Languedoc Roussillon
J	TCN	Technicien-ne en gestion administrative	Interne	1	Université de Montpellier	Université Bordeaux 3 - Montaigne

BAP	Corps	Emploi-type	Nature	NB postes	Localisation	Centre Organisateur
J	TCN	Technicien-ne en gestion administrative	Interne	2	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Université Bordeaux 3 - Montaigne
J	TCN	Technicien-ne en gestion administrative	Interne	1	Université de Perpignan – Via Domitia (IUT de Perpignan)	Université Bordeaux 3 - Montaigne
J	TCN	Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle	Exa.Pro.Réservé	1	Université de Montpellier	Université Bordeaux 3 - Montaigne
J	TCN	Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle	Externe	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	INU Champollion - Albi
J	ADT	Adjoint-e en gestion administrative	Externe	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	Université Toulouse 1 - Capitole
J	ADT	Adjoint-e en gestion administrative	Interne	2	ENSCM	INU Champollion - Albi
J	ADT	Adjoint-e en gestion administrative	Interne	1	Université de Montpellier	INU Champollion - Albi
J	ADT	Adjoint-e en gestion administrative	Interne	1	Université Paul Valéry - Montpellier 3	INU Champollion - Albi

IR2: Ingénieur de Recherche 2^{ème} classe
IGE : Ingénieur d'Etudes 2ème classe
ASI : Assistant Ingénieur
TCN : Technicien Classe Normale
TCS : Technicien Classe Supérieure
ADT : Adjoint Technique de Recherche et de Formation Principal

ABES : Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur
COMUE : Communauté d'universités et établissements
CINES : Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
ENS : Ecole Normale Supérieure
ENSCM : Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier
IEP : Institut des études politiques
INP : Institut National Polytechnique
INSA : Institut National des Sciences Appliquées
INU : Institut national universitaire
IPB : Institut Polytechnique de Bordeaux